



AVIS OFFICIEL

Direction du Service d'appui aux activités universitaires (SAAU)

Avis est par la présente donné, conformément à l'article 11 des Statuts de l'Université Laval, de la vacance du poste de directrice du Service d'appui aux activités universitaires (SAAU) comme pour donner suite à l'intégration du Service de reprographie dans le SAAU.

Le Conseil d'administration devra donc, sur présentation du vice-recteur à l'administration, nommer pour cinq ans la directrice du Service de reprographie par intérim en poste, cette dernière ayant indiqué qu'elle souhaite poursuivre le mandat.

Le présent avis a pour objet de solliciter l'avis des membres de la communauté universitaire sur l'opportunité de nommer la titulaire du poste.

Le vice-recteur à l'administration invite donc toute personne de la communauté universitaire qui le désire à lui formuler son avis à ce sujet par courriel à vice-recteur@vra.ulaval.ca au plus tard le 6 mai 2022 à 17 h.

Ceci n'est pas un avis de concours.

Monique Richer
Secrétaire générale

29 avril 2022